

# Pages de Profils



**L**es entreprises du Nord-Pas-de-Calais, et en particulier celles des services, innovent moins que l'ensemble des entreprises françaises. La région se positionne en particulier derrière les Pays de la Loire ou Provence-Alpes-Côte d'Azur. Globalement, l'innovation d'organisation est la plus fréquente mais le type d'activité influence la nature et les formes de l'innovation, particulièrement en matière environnementale. L'innovation permet d'affermir le marché. Elle accroît les performances de l'entreprise et offre dans certains cas de meilleures rémunérations aux salariés. L'autofinancement s'affirme largement dominant mais les aides publiques sont peu exploitées.

## ***Innovation en Nord-Pas-de-Calais : un potentiel à optimiser***

**Edwige Crocquey**

**Éric Vaillant**

**Service statistique**



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX  
03 20 62 86 29 - 03 20 62 86 00

L'innovation apparaît comme une démarche indispensable mais difficile, dans la mesure où elle s'effectue dans un contexte économique incertain. Elle dépend des évolutions sociétales en devenir mais agit en retour sur l'avenir des territoires et des acteurs économiques. Dans le cadre du contrat de projets État-Région de 2007 à 2013, la Région, la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et l'Insee se sont associés pour enrichir leur socle de connaissance. Le diagnostic régional de l'innovation entrepreneuriale doit permettre de réorienter ou d'affiner les actions décidées dans le cadre du Schéma régional de développement économique (SRDE) ou de la Stratégie régionale de l'innovation (SRI) [Sites internet](#).

Alors que l'étude de l'emploi lié à l'innovation a déjà fait l'objet de publications récentes [Pour en savoir plus](#), les acteurs locaux ont souhaité disposer d'informations chiffrées concernant les autres facteurs d'innovation des entreprises régionales. Pendant que l'Union européenne proclamait l'année 2009 « Année européenne de la créativité et de l'innovation », les pays membres ont conduit simultanément la collecte de l'enquête « Community innovation survey » (CIS), la France complétant l'exercice par la collecte de sept extensions régionales dont une en Nord-Pas-de-Calais, nous garantissant ainsi des résultats régionaux [Méthodologie](#).

## LES ENTREPRISES RÉGIONALES INNOVENT MOINS

Les entreprises régionales [Méthodologie](#) innoveront moins que l'ensemble des entreprises en France mais aussi que les entreprises d'autres régions comme Pays de la Loire ou Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca). Le constat reste identique qu'on s'intéresse aux formes d'innovation les plus traditionnellement connues comme les innovations de produits ou de procédés, ou qu'on les élargisse aux formes les plus récemment retenues que sont les innovations de marketing ou organisationnelles [Pour en savoir plus](#). Le Nord-Pas-de-Calais est par ailleurs en situation assez défavorable si on se limite aux activités de services ou aux activités du transport.

**Tableau 1 : PROPORTION D'ENTREPRISES INNOVANTES**

1.1 : Pour le concept réduit\*

Unité : %

Secteur	Région	Ensemble des entreprises	Tranches de salariés			
			De 10 à 19	De 20 à 49	De 50 à 249	250 et plus
Industrie	Haute-Normandie	33	21	32	58	c
	Nord-Pas-de-Calais	34	25	31	58	c
	Franche-Comté	40	29	39	62	c
	Pays de la Loire	39	32	37	54	c
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	34	27	41	50	c
	France	41	29	39	60	79
Services	Nord-Pas-de-Calais	29	25	32	48	c
	Franche-Comté	34	28	44	44	c
	Pays de la Loire	45	41	45	71	c
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	52	51	52	57	c
	France	38	32	39	55	68
	Transport	Nord-Pas-de-Calais	17	15	21	15
France		20	14	20	28	49

1.2 : Pour le concept large\*

Unité : %

Secteur	Région	Ensemble des entreprises	Tranches de salariés			
			De 10 à 19	De 20 à 49	De 50 à 249	250 et plus
Industrie	Haute-Normandie	46	36	43	74	c
	Nord-Pas-de-Calais	47	33	47	72	c
	Franche-Comté	52	42	50	73	c
	Pays de la Loire	53	46	51	69	c
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	46	40	47	67	c
	France	53	42	52	71	87
Services	Nord-Pas-de-Calais	41	38	44	55	c
	Franche-Comté	45	43	51	44	c
	Pays de la Loire	58	54	59	75	c
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	61	60	60	69	c
	France	52	45	55	67	79
	Transport	Nord-Pas-de-Calais	37	33	33	51
France		41	33	42	53	70

\* Note de lecture :

- le concept réduit comprend l'innovation de produits et l'innovation de procédés.

- le concept large comprend le concept réduit, l'innovation de marketing et l'innovation d'organisation.

c : résultat confidentiel par application des règles sur le secret statistique

Source : CIS 2008 (Insee).

En Nord-Pas-de-Calais comme en France, l'innovation semble d'autant plus présente que l'entreprise est de grande taille [Tableau 1](#). En tenant compte de la structure des entreprises régionales en termes d'effectifs salariés et de secteur d'activité, le retard du Nord-Pas-de-Calais par

rapport à la moyenne française en innovation de produits et de procédés peut être estimé à sept points pour l'industrie et neuf points pour les services. Il n'est pas avéré pour le secteur du transport.

## LES INNOVATIONS D'ORGANISATION SONT LES PLUS FRÉQUENTES

Alors que les innovations d'organisation constituent la forme d'innovation la plus fréquemment conduite dans toutes les entreprises [Graphique](#), l'innovation de produits arrive en première position pour les entreprises de services dans les régions Paca et Pays de la Loire. Les entreprises industrielles de la région vérifient cette première règle et cette forme d'innovation est également la plus fréquente pour les entreprises régionales de services. Quel que soit le secteur d'activité, l'innovation de marketing est la forme d'innovation la moins présente, le constat étant particulièrement vérifié pour les entreprises de services de la région.

## INNOVER POUR CONSOLIDER OU ACCROÎTRE SON MARCHÉ

La diversité des modalités d'innovation traduit la variété des enjeux. S'agissant de l'innovation de produits ou de procédés, les attentes peuvent être de trois types. Tout d'abord, des bénéfices sont attendus vis-à-vis de la production : amélioration de la flexibilité, augmentation des capacités ou réduction des coûts. Ensuite, des bénéfices sont attendus par l'usage des consommateurs : amélioration de la qualité des produits, amélioration des aspects liés à la santé.

Enfin, des éléments apparaissent moteurs vis-à-vis du marché : élargissement de la gamme, remplacement de produits ou de procédés, conquête de nouveaux marchés ou accroissement des parts de marché.

Les motivations liées au marché constituent un enjeu majeur pour les entreprises industrielles et de services en Nord-Pas-de-Calais comme dans les autres régions. Près de trois entreprises sur quatre déclarent que l'élargissement de la gamme est un enjeu élevé ou moyen, près de deux sur trois pensent qu'accroître les parts de marché ou conquérir de nouveaux marchés sont au moins aussi importants. Les motivations liées à la production semblent beaucoup plus controversées : près d'une entreprise sur deux les estiment sans objet ou de faible intérêt.

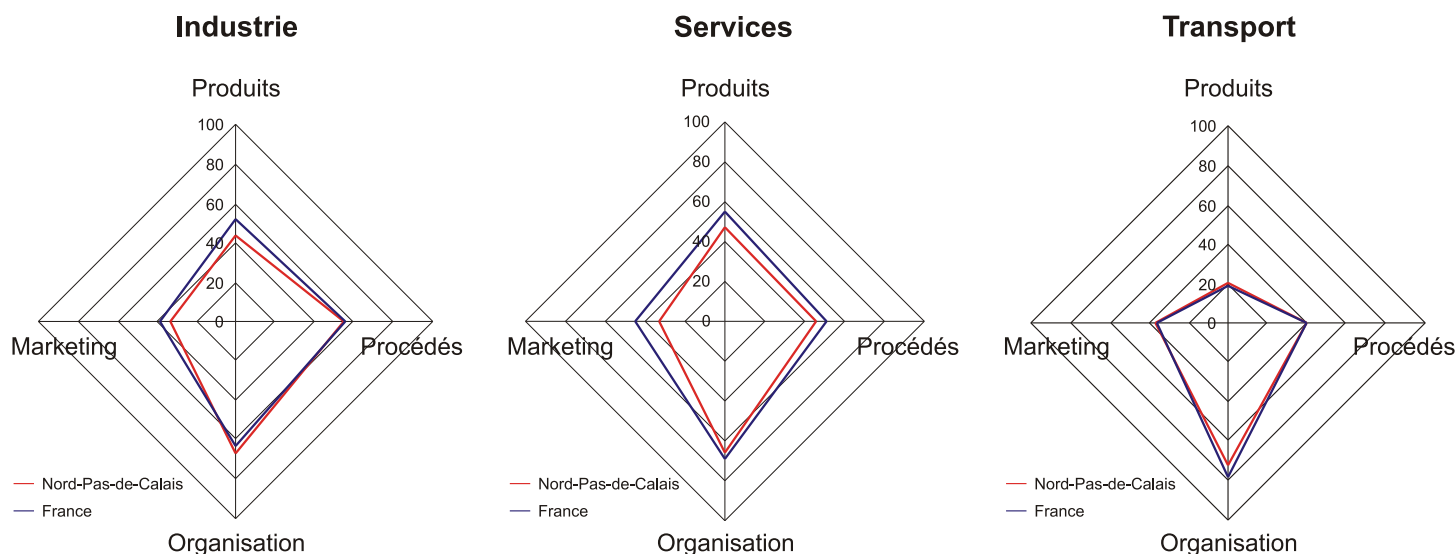
Les motivations liées aux innovations organisationnelles sont également diverses. Parmi les plus importantes aux yeux des industriels figurent notamment leur volonté d'améliorer la qualité des biens et des services, leur souhait de réduire le délai de réponse aux clients que ces derniers soient des particuliers ou des entreprises. À l'inverse, près d'une entreprise industrielle sur cinq et près d'une sur six dans les services estiment sans objet l'amélioration de la communication ou de partage de l'information envers d'autres entreprises ou organismes.

Passant par de nouveaux tarifs ou de nouvelles méthodes de vente, l'innovation de marketing apparaît comme un enjeu majeur pour l'accroissement des parts de marché : plus de trois entrepreneurs sur quatre ont déclaré cette motivation comme étant moyenne ou importante. La volonté d'améliorer la capacité à répondre aux attentes du client constitue la seconde motivation.

## DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT GLOBALEMENT EN RETRAIT

Pouvant recouvrir des activités très différentes, l'innovation nécessite souvent des investissements. Ainsi, l'innovation de produits et de procédés passe-t-elle majoritairement par des activités de Recherche et de développement (R&D), l'acquisition de nouvelles machines ou encore l'acquisition de connaissances ou de formation [Tableau 2](#). De ce point de vue, 57 % des entreprises de services du Nord-Pas-de-Calais déclarent réaliser de la R&D en interne contre plus de 85 % en Pays de la Loire ou en Paca. À l'inverse, les industries régionales sont plus nombreuses à déclarer réaliser des activités de R&D en interne que dans ces mêmes régions. Toutefois, elles consacrent en moyenne 350 k€ à des dépenses de R&D en Nord-Pas-de-Calais contre 500 k€ en Pays de la Loire et en Paca. Dans le secteur des services,

**Graphique : FORMES D'INNOVATIONS DES ENTREPRISES INNOVANTES (EN %)**



**Champ :** entreprises régionales ou quasi monorégionales actives de 10 à 249 salariés.

**Guide de lecture :** parmi les entreprises ayant réalisé des innovations, le graphique présente, selon le secteur d'activité, la fréquence des différentes formes d'innovation. Ainsi, parmi les entreprises régionales de services, 66% ont réalisé une innovation d'organisation et 33% ont réalisé une innovation de marketing.

Source : CIS 2008 (Insee).

**Tableau 2 : PROPORTION D'ENTREPRISES INNOVANTES AU SENS RÉDUIT AYANT RÉALISÉ UN TYPE D'INNOVATION**

Unité : %

Secteur	Région	R&D interne	R&D externe	Acquisition de machine	Acquisition de connaissances extérieures	Formation
<b>Industrie</b>	Haute-Normandie	67	17	54	10	51
	Nord-Pas-de-Calais	69	22	50	14	45
	Franche-Comté	69	21	56	13	53
	Pays de la Loire	63	21	53	14	48
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	66	21	64	13	50
	<b>France</b>	<b>69</b>	<b>25</b>	<b>55</b>	<b>15</b>	<b>53</b>
<b>Services</b>	Nord-Pas-de-Calais	57	11	45	23	59
	Franche-Comté	44	13	51	19	68
	Pays de la Loire	85	18	43	17	72
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	88	19	36	15	58
	<b>France</b>	<b>68</b>	<b>21</b>	<b>43</b>	<b>23</b>	<b>64</b>
<b>Transport</b>	Nord-Pas-de-Calais	32	11	66	23	58
	<b>France</b>	<b>31</b>	<b>15</b>	<b>62</b>	<b>18</b>	<b>56</b>

Source : CIS 2008 (Insee).

on ne peut pas tirer une interprétation claire du différentiel important avec l'Île-de-France où les dépenses totales d'innovation sont en moyenne de 850 k€ contre 500 k€ en Nord-Pas-de-Calais, l'extension francilienne de l'enquête s'étant limitée aux activités de services technologiques, soit des activités plus innovantes où les dépenses de R&D sont particulièrement élevées. Le secteur des transports apparaît de manière assez atypique en lien avec ses activités cœur de métiers ; ses dépenses d'innovation passent quasi exclusivement par l'acquisition de nouvelles machines ou matériels, en particulier les camions, remorques ou semi-remorques.

### L'INNOVATION AUTOFINANCÉE PAR LES ENTREPRISES

Le financement des activités d'innovation passe majoritairement par l'entreprise elle-même : plus de 70 % des entreprises industrielles innovant en produits ou procédés ont autofinancé leurs dépenses d'innovation et plus de 80 % pour les entreprises de services. De ce point de vue, le Nord-Pas-de-Calais n'apparaît pas différent des autres régions. La part de financement liée aux aides publiques telles que celles versées par Oséo ou le Fond unique interministériel (FUI) [Encadré 1](#) est relativement modeste : elle oscille entre

4 % et 8 %, en étant un peu plus faible dans l'industrie que dans les services. En comparaison des régions Pays de la Loire ou Paca, le Nord-Pas-de-Calais se positionne un peu en retrait quant à la part d'entreprises déclarant avoir bénéficié de soutiens financiers d'autorités locales, en particulier dans les services où leur proportion est de 5 % en Nord-Pas-de-Calais contre 9 % en Pays de la Loire et 13 % en Paca. Cause ou effet, les entreprises de services de la région déclarant avoir bénéficié du dispositif du Crédit impôt recherche (CIR) présentent des taux d'innovation inférieurs de près de dix points à Pays de la Loire ou Paca, que l'innovation soit considérée dans son concept le plus réduit ou le plus large [Tableau 3](#). S'agissant des entreprises industrielles, la région n'affiche pas de différence notable vis-à-vis des autres régions. Seul le secteur du transport paraît atypique puisqu'aucune entreprise régionale ne déclare avoir profité du CIR

[Méthodologie](#).

Autofinancée, l'innovation est également décidée par l'entreprise elle-même. Quelle que soit la forme d'innovation ou le secteur d'activité, plus de 80 % des entreprises innovent parce qu'elles l'ont décidé elles-mêmes. Elles développent ensuite leurs innovations de produits ou de procédés en interne ou au sein de leur groupe. De ce point de vue, les entreprises industrielles du

Nord-Pas-de-Calais apparaissent un peu plus ouvertes puisque la part des développements en interne est plutôt de l'ordre de 75 % laissant une marge de 25 % à la coopération entre entreprises.

### DES PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES LIÉES AU TYPE D'ACTIVITÉ

Pour la première fois en 2009, l'enquête innovation posait la question du lien entre l'innovation et les préoccupations environnementales, ces dernières pouvant relever des processus de production, de l'utilisation par le consommateur, ou encore d'une posture de réponses à des commanditaires. Les activités de transport présentent de ce point de vue un profil très particulier, nettement marqué par les préoccupations de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de CO<sub>2</sub>, mais aussi de respect des réglementations actuelles ou à venir.

Par ailleurs, les entreprises industrielles semblent plus concernées par les innovations apportant des bénéfices environnementaux que les entreprises des services. Ainsi, plus de 40 % des entreprises industrielles, toutes régions confondues, ont-elles cherché à recycler davantage alors que la part des entreprises de services oscille

Tableau 3 : PROPORTION D'ENTREPRISES AYANT BÉNÉFICIÉ DU CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE

Unité : %

Secteur	Région	Innovation au sens réduit	Innovation au sens large	Innovation de marketing	Innovation d'organisation
Industrie	Haute-Normandie	9	9	9	9
	Nord-Pas-de-Calais	9	10	12	15
	Franche-Comté	11	12	12	15
	Pays de la Loire	12	12	11	20
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	13	12	12	16
<b>France</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	
Services	Nord-Pas-de-Calais	14	13	13	12
	Franche-Comté	12	11	10	10
	Pays de la Loire	21	22	21	26
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	25	24	27	28
<b>France</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	
Transport	Nord-Pas-de-Calais	0	0	0	0
	<b>France</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

Source : CIS 2008 (Insee).

entre 14 % et 27 % : 17 % pour le Nord-Pas-de-Calais, 20 % pour Paca et 27 % pour Pays de la Loire. Ces chiffres sont à moduler par la part des entreprises qui recyclaient déjà.

La volonté de réduire les consommations de matières premières, la pollution et les émissions de CO<sub>2</sub> est plutôt le fait des entreprises industrielles, très probablement en lien avec leur activité. De manière générale, un peu plus d'une entreprise sur trois a introduit des innovations permettant de réduire ses consommations ou ses émissions. La mise en place d'actions permettant le remplacement des matières dangereuses concerne 23 % des entreprises industrielles du Nord-Pas-de-Calais contre plus de 33 % dans les autres régions.

### Encadré 1 : LES ACTEURS DE L'INNOVATION EN NORD-PAS-DE-CALAIS

#### Oséo

##### - Aide directe à l'innovation pour les prises de risques liées au développement de programmes d'innovation à composante technologique

Regroupant l'ex-Anvar et l'ex-All, Oséo Innovation promeut et soutient le développement industriel et la croissance par l'innovation notamment technologique, et contribue enfin au transfert de technologies.

##### - Accompagnement et financement adaptés

Oséo intervient dans des investissements d'avenir, dans les phases les plus risquées, en amont, ne pouvant pas être couvertes par des financements privés ou nécessitant un partage du risque avec d'autres financeurs.

##### - Fonds unique interministériel (FUI)

Le Fonds unique interministériel est une structure destinée à soutenir la recherche appliquée, pour aider au développement de nouveaux produits et services susceptibles d'être mis sur le marché à court ou moyen terme.

#### Le Crédit impôt recherche (CIR)

Dispositif fiscal de soutien à la R&D des entreprises, le Crédit impôt recherche (CIR) a pour objectif d'accroître la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire pour les activités de R&D.

#### La Stratégie régionale d'innovation (SRI)

La Stratégie régionale d'innovation (SRI) est une demande de la Commission européenne formulée lors de la négociation des Programmes opérationnels (PO) pour déterminer l'utilisation des fonds Feder.

#### J'innove en Nord-Pas-de-Calais

Depuis 2007, « J'innove en Nord-Pas-de-Calais » est la marque du réseau des acteurs de l'innovation et de la valorisation de la recherche en Nord-Pas de Calais. Le réseau « J'innove en Nord-Pas-de-Calais » met en œuvre les plans d'actions de la SRI.

#### Nord France innovation développement (NFID)

NFID est notamment en charge du suivi de la mise en œuvre de la SRI, de l'animation et de la coordination de « J'innove ». En outre, NFID porte des missions d'appui au service des acteurs et financeurs de l'innovation en Nord-Pas-de-Calais.

## Encadré 2 : LES ENTREPRISES INNOVANTES ATTRACTIVES, COMPÉTITIVES ET OFFRANT PARFOIS UN MEILLEUR SALAIRE

Alors que l'innovation semble un élément porteur pour les entreprises qui la mettent en œuvre en termes de performances économiques, le constat est plus complexe s'agissant des bénéfices que les salariés peuvent en retirer. Quel que soit le secteur d'activité, les entreprises innovantes affichent des indicateurs de réussite économique plus favorables que les entreprises qui n'innovent pas : elles réalisent en effet un chiffre d'affaires, y compris à l'exportation, supérieur, investissent plus et s'intègrent davantage dans les pôles de compétitivité. Les entreprises innovantes sont de taille plus importante en nombre de salariés, ces derniers étant globalement plus jeunes.

Pour les salariés, la situation est plus complexe et reflète sans doute les différences selon les secteurs d'activité. Les entreprises innovantes de l'industrie et des services sont globalement plus rémunératrices que leurs concurrentes qui n'innovent pas ; mais le constat est différent selon que le salarié est cadre ou ouvrier. En effet, les entreprises innovantes rémunèrent leurs catégories sociales les plus modestes à un plus haut niveau que les entreprises non innovantes, le constat étant inversé pour les cadres de ces entreprises. Seul le secteur du transport affiche un profil un peu particulier : cadres et ouvriers sont plus rémunérés au sein des entreprises qui n'innovent pas.

Tableau 4 : PROFILS DES ENTREPRISES SELON QU'ELLES INNOVENT OU PAS

Unités : nombre, %

		Industrie		Services		Transports	
		Entreprises innovantes	Entreprises non innovantes	Entreprises innovantes	Entreprises non innovantes	Entreprises innovantes	Entreprises non innovantes
<b>Ressources humaines</b>	Nombre de salariés	65	45	42	37	62	50
	Proportion d'hommes en %	78	81	57	55	87	90
	Proportion de 15 à 25 ans en %	11,9	11,5	14,1	12,2	14,9	9,0
	Proportion de 25 à 49 ans en %	67,7	64,6	74,1	69,9	72,2	69,4
	Proportion de 50 ans et plus en %	21,4	26,4	14,7	21,0	17,4	22,8
<b>Salaires annuels nets en euros</b>	Ensemble : 1 <sup>er</sup> quartile	12 544	11 673	12 493	12 185	11 331	12 328
	Ensemble : médiane	16 970	15 928	18 731	18 277	16 625	17 877
	Ensemble : moyenne	18 639	17 364	20 910	20 887	16 303	17 017
	Ensemble : 3 <sup>e</sup> quartile	21 514	19 892	25 872	25 212	19 973	21 057
	Cadres : 1 <sup>er</sup> quartile	27 740	31 370	20 906	24 456	27 000	29 861
	Cadres : médiane	36 599	39 029	28 898	31 124	30 916	33 981
	Cadres : moyenne	38 427	41 000	29 687	34 517	31 967	35 222
	Cadres : 3 <sup>e</sup> quartile	48 171	49 532	37 493	42 296	35 407	41 265
	Ouvriers : 1 <sup>er</sup> quartile	11 623	11 005	10 003	7 016	11 041	12 307
	Ouvriers : médiane	15 714	14 957	11 524	8 639	16 285	17 648
	Ouvriers : moyenne	14 754	14 151	11 349	8 329	14 915	16 022
	Ouvriers : 3 <sup>e</sup> quartile	18 359	17 560	12 949	9 741	19 139	20 466
<b>Activité</b>	Chiffre d'affaires en k€	17 885	8 027	6 034	4 484	7 934	6 661
	Chiffre d'affaires à l'exportation en k€	6 406	2 129	659	392	1 100	660
	VABCF en k€	3 663	2 191	3 056	2 269	2 933	2 428
	Appartenance à un pôle de compétitivité en %	19	4	19	9	0	4

**Champ :** le seuil s'applique aux entreprises de 20 à 249 salariés.

**Note de lecture :** les cases grisées correspondent à des valeurs supérieures. VABCF : Valeur ajoutée brute au coût des facteurs

Source : Ficus 2007, DADS 2008 (Insee).



## MÉTHODOLOGIE

L'enquête innovation vise à fournir des informations quantitatives sur la place de l'innovation dans les entreprises (nombre d'entreprises et parts de chiffres d'affaires concernés par l'innovation) et sur des aspects particuliers du processus d'innovation tels que les formes et les dépenses d'innovation, les sources d'information et de coopération ou encore les motivations liées à l'innovation. Elle permet une analyse de la situation des entreprises sur la période de 2006 à 2008.

La première enquête conduite par le système statistique public remonte à 1990 et portait sur l'innovation technologique dans l'industrie. Harmonisée au niveau européen, l'enquête collectée en 2009 est la sixième du genre et a porté sur près de 25 000 entreprises d'au moins dix salariés. Pour la première fois en 2009, le dispositif national a été complété d'extensions régionales ; 5 000 entreprises supplémentaires ont ainsi été enquêtées en Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire, Franche-Comté, Haute-Normandie, Corse et en Île-de-France.

L'extension en Nord-Pas-de-Calais a été rendue possible grâce aux financements de la Région, de la Direccte et de l'Insee Nord-Pas-de-Calais. Elle a permis de questionner près de 1 500 entreprises d'au moins dix salariés dans les secteurs de l'industrie, des services et du transport. Contrairement à d'autres enquêtes, l'échantillon reposait sur des entreprises et non pas des établissements [► Définitions](#), l'innovation constituant en effet une démarche stratégique décidée pour l'ensemble des unités constituant une même structure économique. Les acteurs locaux souhaitant connaître la situation de leur territoire, il convenait alors de limiter l'échantillon aux entreprises régionales (exclusivement implantées dans la région) ou quasi monorégionales (80 % des salariés de l'entreprise sont implantés dans la région).

Plus de 80 % des entreprises interrogées ont répondu à l'enquête. Bien que les résultats construits sur ces bases soient statistiquement robustes, il n'en demeure pas moins qu'ils sont entachés d'une légère imprécision liée à la technique d'échantillonnage et au taux de réponse. Ainsi, la marge d'incertitude est telle qu'un résultat exprimé en pourcentage s'entend dans une fourchette de + ou - 4 points.

## DÉFINITIONS

**L'innovation** se définit comme :

- l'introduction sur le marché d'un produit (bien ou service) nouveau ou significativement modifié par rapport aux produits existants. La nouveauté se mesure par rapport aux caractéristiques essentielles du produit, de ses spécifications techniques ou de la convivialité. Est en particulier exclue la revente en l'état de produits innovants entièrement fabriqués et développés par d'autres entreprises ;
- l'introduction dans l'entreprise de procédés de production nouveaux, de méthodes concernant la fourniture de services ou la livraison de produits, d'activités de support nouvelles ou significativement modifiées ;
- l'introduction de solutions nouvelles ou nettement améliorées concernant l'organisation ou le marketing.

Quelques exemples d'innovation : le lecteur MP3, l'ABS ou le GPS, les textiles respirants pour les innovations de produits, les systèmes de traçage ou les procédures de maintenance ou de comptabilité pour les innovations de procédés, la mise en place de cercles de qualité ou d'équipes autonomes pour l'innovation d'organisation, la nouvelle ligne de vêtements pour l'innovation de marketing.

**L'entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales de droit français qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

**L'établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services, ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière ou encore la boutique d'un réparateur de matériel informatique.

#### **Pour en savoir plus :**

- " Les sociétés innovantes de dix salariés et plus. Quatre sur dix entre 2006 et 2008 ", Insee, *Insee Première*, n° 1314, octobre 2010.
- " Les emplois de la conception-recherche en Nord-Pas-de-Calais ", Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 63, octobre 2009.
- " Les cadres des fonctions métropolitaines : le dynamisme lillois à l'aune des évolutions nationales ", Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 69, mars 2010.

#### **Sites internet**

- @ " Manuel d'Oslo : principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation ", 3e édition, OCDE : <http://www.oecd.org/>
- @ " Mesurer l'innovation, un nouveau regard ", 2010, OCDE : <http://www.oecd.org/>
- @ " Schéma régional de développement économique - Stratégie régionale de l'innovation en Nord-Pas-de-Calais " : <http://www.nordpasdecalais.fr/srde/strategie.asp>
- @ Oséo : [http://www.oseo.fr/notre\\_mission/nos\\_equipes\\_en\\_region/nord\\_pas\\_de\\_calais](http://www.oseo.fr/notre_mission/nos_equipes_en_region/nord_pas_de_calais)
- @ J'innove en Nord-Pas-de-Calais : [www.jinnove.com](http://www.jinnove.com)
- @ " Résultats complémentaires de l'exploitation de l'extension en Nord-Pas-de-Calais de l'enquête innovation " : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) > Régions > Nord-Pas-de-Calais > Rubrique "Publications" > collection "Pages de profil" > Pages de profil n°79